

ENTREPRENEURS
du Monde

CHARTRE de l'association



*Avec presque rien,
on peut changer presque tout !*

La présente charte constitue le cadre dans lequel doit s'exercer la vision, la mission et les valeurs qui animent les actions de l'association Entrepreneurs du Monde et de son écosystème*.

La charte est portée à la connaissance de toutes les personnes contribuant à la mise en œuvre de la mission de l'association : adhérent.es, administrateurs et administratrices, salarié.es, volontaires, bénévoles, bailleurs de fonds et autres partenaires.

Elle est révisée quand nécessaire, pour veiller à ce qu'elle corresponde toujours aux intentions et aux principes d'Entrepreneurs du Monde.

** L'écosystème inclut Microfinance Solidaire SAS, la Fondation Entrepreneurs du Monde, le fonds de dotation Entrepreneurs du Monde et le véhicule d'investissement en cours de création.*



BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires des actions d'Entrepreneurs du Monde sont les personnes en situation de grande précarité, qui vivent en-dessous d'un seuil de pauvreté monétaire et/ou présentent des vulnérabilités face à divers risques. Ces risques peuvent être liés à la santé, à l'environnement, à l'activité économique, à l'énergie, à la discrimination, etc.

Dans un monde équitable et durable, chaque personne a accès aux services de base, peut entreprendre, s'émanciper et assurer son bien-être, celui de sa famille et de sa communauté, en préservant la planète.

L'association Entrepreneurs du Monde accompagne l'insertion sociale et économique de personnes en situation de grande précarité dans le monde. Elle les aide à entreprendre, à accéder à l'énergie et à s'adapter au changement climatique pour s'émanciper.

Pour réaliser sa mission, Entrepreneurs du Monde crée et incube des organisations locales jusqu'à leur autonomie.

VISION

MISSION

ENTREPRENEURS
du Monde



VALEURS

Audace

Courage pour répondre aux besoins des plus vulnérables en innovant, en prenant des risques mesurés, avec optimisme et confiance.

- ✓ Toujours toucher des bénéficiaires en situation de grande précarité, conformément à la mission sociale d'Entrepreneurs du Monde.
- ✓ Agir dans la plus grande proximité en s'appuyant sur des équipes issues des zones d'action.
- ✓ Ecouter les besoins en permanence et tester des réponses de manière réactive.

Efficienne

Utilisation optimale de nos compétences (pragmatisme, créativité, culture du pilote, professionnalisme) et de nos ressources pour améliorer nos performances de façon continue.

- ✓ Avoir une démarche pragmatique et professionnelle, orientée bénéficiaires.
- ✓ Construire des organisations pérennes et autonomes en recrutant et formant des équipes locales à trois niveaux :
 - Opérationnel : pour se structurer; déployer les méthodologies et les outils de gestion les plus pertinents, renforcer la performance sociale et trouver des financements.
 - Institutionnel : pour mettre en place une structure juridique locale adaptée et une gouvernance solide.
 - Financier : pour couvrir leur déficit d'exploitation jusqu'à ce qu'elles atteignent l'équilibre financier; soit en moyenne pendant 5 à 8 ans.

Equité

Volonté d'apporter plus de justice à des populations qui en manquent profondément, de favoriser l'égalité des droits et des opportunités, en proposant des produits et services en toute impartialité.

- ✓ Viser l'égalité pour tous et toutes, quelque soit leur genre, âge, culture, santé, situation sociale et économique.
- ✓ Veiller aussi à recruter et à animer les équipes avec cette même équité.

VALEURS

Respect

Attitude de considération envers les personnes et les spécificités locales, culturelles et environnementales.

- ✓ Lutter contre toute forme d'exploitation, de harcèlement, de violence et de discrimination.
- ✓ Respecter les lois et règlements applicables dans la zone d'action, ainsi que les procédures internes mises en place.
- ✓ Respecter et encourager le respect des normes internationales relatives aux droits humains fondamentaux, au droit du travail et à la protection de l'environnement.
- ✓ Agir de manière citoyenne dans la plus stricte neutralité confessionnelle et politique.
- ✓ Choisir des partenaires en cohérence avec les engagements éthiques, sociaux et environnementaux de l'association.
- ✓ Respecter la vie privée et la confidentialité des données de chaque partie prenante de l'association.

Transparence

Honnêteté, accessibilité de l'information, partage des compétences et des pratiques.

- ✓ Promouvoir la transparence auprès des bénéficiaires, des donateurs et donatrices, bailleurs de fonds et autres partenaires en fournissant une information complète, sincère et contrôlée par des audits externes.
- ✓ Partager compétences et expériences au sein de l'écosystème d'Entrepreneurs du Monde et avec les autres acteurs et actrices du secteur.
- ✓ Lutter contre la corruption en agissant avec honnêteté et transparence sans chercher à exercer d'influence indue sur toute personne physique ou morale, y compris les représentants gouvernementaux.
- ✓ Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en participant à la mise en œuvre de l'obligation de vigilance et en respectant les procédures internes.
- ✓ Veiller à ce que les intérêts personnels n'altèrent jamais l'intérêt de l'association.

VIE DE LA CHARTE

Entrepreneurs du Monde peut interroger à tout moment les signataires de la charte sur toute question relative au respect de la présente charte et de ses principes. Les personnes concernées s'engagent à répondre et à coopérer avec Entrepreneurs du Monde de bonne foi et dans des délais raisonnables. Réciproquement, toute personne ayant signé la charte, rencontrant des difficultés à la respecter ou constatant son non-respect en informerait Entrepreneurs du Monde via la procédure d'alerte disponible sur le site internet.